Ecrit par Echo du Mardi le 2 novembre 2023

Deux nouvelles communes vauclusiennes reconnues en état de catastrophe naturelle

Après les communes de Sablet et des Beaumettes, c'est au tour des communes de Loriol-du-Comtat et de Mondragon d'être reconnues en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel en date du 17 octobre 2023, publié au Journal Officiel le 1er novembre 2023, au titre du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols survenu en 2022.

Les personnes sinistrées ont jusqu'au 1er décembre prochain pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !